

Avis d'enquête publique

Par arrêté en date du 13 mars 2025, le Maire de la commune de Morteau, autorisé à le faire par délibération du Conseil municipal en date du 2 décembre 2024, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement d'une partie (72 m²) du domaine public routier communal rue des Frères Descouvrières dans le domaine privé de la commune, en vue de son aliénation à titre onéreux pour la réalisation d'un projet de construction d'une résidence pour étudiants et jeunes actifs.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Morteau pendant 15 jours, du jeudi 3 avril 2025 à 14 h au jeudi 17 avril 2025 à 18 h, aux jours et heures habituels d'ouverture, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi inclus.

Chacun pourra y prendre connaissance du dossier, et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur par courrier postal à l'adresse de la mairie ou par courriel à l'adresse morteau@morteau.org.

Monsieur ROUECHE Hervé, inscrit sur les listes départementales afférentes, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur, et recevra en personne les observations du public, en mairie de Morteau, le jeudi 3 avril 2025, de 14h à 16h.



Pour l'information du public, le présent avis sera affiché en mairie, sur le site internet de la commune et sur le site concerné quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique.